

Le BEST-OF 2019 (PARTIE I)



LES ÉDITIONS DE L'OBSERVATOIRE DES COSMÉTIQUES
COSMETIC OBS.COM

LES DÉBATS DU MOMENT	page 6
Étiquetage électronique des allergènes : Inacceptable, pour le BEUC	page 7
Les microplastiques sont-ils dangereux pour la santé humaine ?	page 10
ANSM : un avertissement obligatoire sur les cosmétiques non-rincés co...	page 11
DPS Phénoxyéthanol : une prise d'otage de l'industrie par l'ANSM ?	page 14
La France interdit le dioxyde de titane dans les denrées alimentaires	page 17
Vers une méthode valide pour mesurer le SPF in vitro	page 19
Ces filtres UV qui n'altèrent pas les coraux	page 20
Bien utilisées, les crèmes solaires ne bloquent pas la synthèse de la...	page 22
ANSM : une adresse mail dédiée aux lanceurs d'alerte	page 24
SignalConso : la nouvelle plateforme de réclamation de la DGCCRF	page 25
Cosmétique française : puissante... mais menacée !	page 27
CEAC 2019 : la sécurité en débat	page 29
Cosmétiques : la sécurité en danger	page 33
L'ACTUALITÉ DES INGRÉDIENTS	page 38
CoRAP 2019-2021 : 100 substances vont être évaluées	page 39
Résolution du Parlement européen pour un cadre complet en matière de ...	page 43
Perturbateurs endocriniens en cosmétique : 1er appel à données de la ...	page 44
Des "incertitudes" sur le caractère de perturbateur endocrinien du Bu...	page 47
Microplastiques, Formaldehyde, D4, D5 et D6 : les propositions de res...	page 49
Définition d'un nanomatériau : un rapport du JRC	page 51
Comment choisir la meilleure technique pour identifier les nanomatéri...	page 54
Nanomatériaux : deux publications de l'OCDE	page 55
Appel à données de la Commission européenne pour 6 ingrédients nanos	page 56
Hydroperoxydes de Limonene et Linalool : les sources de sensibilisati...	page 58
L'Anses recommande de restreindre les substances persulfates dans les...	page 59
Phenoxyethanol, Methylene di-t-butylcresol... : Opinions du RAC sur une...	page 60
Les actifs verts de Cosmétagora 2019	page 62
Les actifs anti-lumière bleue de Cosmétagora 2019	page 65
Les ingrédients primés d'in-cosmetics Global 2019	page 67
LES OPINIONS DU CSSC	page 71
Salicylic acid : l'Opinion finale du CSSC	page 72
Methoxypropylamino cyclohexenylidene ethoxyethylcyanoacetate (S87) :	page 74
...	
2-Methoxy-methyl-p-phenylenediamine (A160) : Opinion finale du CSSC	page 76
Acetylated vetiver oil : Opinion finale du CSSC	page 77
Solubilité des SAS : Opinion du CSSC	page 79
Butylphenyl methylpropional : Opinion finale du CSSC	page 81
Zinc pyrithione : demande d'Opinion au CSSC	page 83
L'ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE EUROPÉENNE	page 85
Actualités réglementaires européennes : le point de Salvatore d'Acunto	page 86
Pourquoi une 8e révision de la Recommandation "Produits Cosmétiques" ...	page 89
La nouvelle Recommandation "Produits Cosmétiques" de l'ARPP : causes	page 91
...	

Réunion d'information FEBEA "Quelles nouvelles règles pour les alléga...	page 99
Bientôt un marquage obligatoire pour les lingettes	page 111
De nouveaux enrobages pour le nano-TiO2 bientôt autorisés	page 114
Un nouveau conservateur (HEPB) autorisé fin 2019	page 117
Publication du nouveau glossaire européen des ingrédients cosmétiques	page 120
Règlement 2019/680 : un nouveau filtre UV autorisé	page 121
Règlement 2019/681 : le 2-Chloro-p-phenylenediamine interdit	page 123
Règlement 2019/698 : Nouvelles restrictions pour le Climbazole	page 125
2019/831 : le premier Règlement CMR a été publié	page 128
Le 2e Règlement CMR européen notifié à l'OMC	page 135

LES COMPTES-RENDUS DE CONGRÈS	page 146
DGCCRF : la surveillance du marché 2017, 2018 et 2019	page 147
Conserver les conservateurs : le plan d'action de Cosmetics Europe	page 152
Nanomatériaux : la bonne caractérisation pour être conforme à la régl...	page 160
Tout comprendre aux CMR	page 172
Les perturbateurs endocriniens expliqués par la FEBEA (1/3)	page 176
Les perturbateurs endocriniens expliqués par la FEBEA (2/3)	page 181
Les perturbateurs endocriniens expliqués par la FEBEA (3/3)	page 186
Le marché français des huiles essentielles	page 190
Panorama des réglementations applicables aux huiles essentielles	page 194
REACH et les huiles essentielles	page 203
Les huiles essentielles et la perturbation endocrinienne	page 208
Combien de pesticides dans mon huile essentielle ?	page 214
Huiles essentielles : le bon packaging pour éviter les interactions	page 219
Évaluation de la sécurité des packagings : les dernières avancées	page 221
De l'intérêt de la cosmétovigilance	page 231
BPF : la maîtrise qualité des fournisseurs	page 235
Le e-commerce en Chine : chiffres clés et principaux acteurs	page 242

LES TENDANCES COSMÉTIQUES	page 245
Microbiome et métagénomique : le lien avec les produits à destination...	page 246
Le microbiote à l'honneur au Cosmétogora 2019	page 250
Cosmoprof 2019 : la cosmétique masculine en plein boom !	page 252
Le maquillage pour hommes devient tendance	page 254
Portrait du nouveau consommateur cosmétique	page 256
Les emballages en verre plébiscités par les Millenials	page 258
Vers des emballages plastiques plus respectueux de l'environnement	page 260
La durabilité gagne les fournisseurs de packaging	page 262
Packaging verts : les fournisseurs s'engagent !	page 264
Un pour tous et tous pour le vert !	page 266
Des produits solaires plus eco-friendly avec l'EcoSun Pass de BASF	page 268
Up-cycling: viens faire un tour dans ma poubelle !	page 272
Le boom des cosmétiques pour bébés en Chine	page 273
Les exportations cosmétiques françaises encore à la hausse	page 275
Marché de la beauté 2018 : Kantar Worldpanel dresse le bilan	page 277

LES ACTUALITÉS INTERNATIONALES	page 279
Brexinfinite : c'est reparti pour un report... flexible	page 280
7 choses que les entreprises de l'UE-27 doivent savoir avant le Brexit	page 281
Les impacts du Brexit sur les entreprises cosmétiques	page 284

Brexit : les implications juridiques	page 289
Brexit : les impacts sur REACH	page 296
Brexit : les implications douanières	page 299
Brexit, douanes et TVA : un guide de la Commission européenne	page 304
Brexit : le dispositif français pour se préparer	page 306
Monographie solaire : la proposition de la FDA	page 308
Le Canada prépare plusieurs modifications de la Liste critique des in...	page 310
Les évolutions réglementaires critiques dans le Monde	page 314
Les contrôles cosmétiques à l'international : les résultats de l'enqu...	page 322

2019 en est déjà à sa mi-temps ! Et ses six premiers mois se sont montrés riches en rebondissements, en actualités et en débats dans le secteur cosmétique.

Le Brexit, qu'on attendait au 30 mars, a finalement été reporté... mais ses implications pour l'industrie restent toujours aussi fortes.

Les débats sur la sécurité ne se sont pas apaisés, et la liste des ingrédients controversés ne cesse de s'allonger : phénoxyéthanol, perturbateurs endocriniens, CMR, nanomatériaux, conservateurs, microplastiques, allergènes, huiles essentielles, filtres solaires... sont plus que jamais ciblés par des menaces de restrictions, voire d'interdiction et ce tant au niveau national qu'europpéen ou international. Dans ce contexte, la tendance est plus que jamais au vert, à la durabilité et à la recyclabilité, au respect de l'environnement... qu'il s'agisse de celui de la planète ou de celui de la peau et de son microbiome. Et le 1er juillet, qui marque le début de la seconde partie de l'année, est aussi la date d'entrée en application des nouvelles règles applicables aux allégations cosmétiques. Êtes-vous prêts ? Avez-vous intégrés toutes les évolutions récentes ou à venir de la réglementation ? Envoyez-vous les bons messages à vos consommateurs ?

Pour faire un point complet de ce qu'il ne fallait pas rater pour préparer l'avenir avec toutes les clés en mains, CosmeticOBS a réuni dans cet ebook ses articles traitant des informations essentielles, avec aussi un retour sur les congrès majeurs, qu'ils soient réglementaires, scientifiques ou techniques...

Les Débats du moment



ÉTIQUETAGE ÉLECTRONIQUE DES ALLERGÈNES : INACCEPTABLE, POUR LE BEUC

Début décembre, la Commission européenne a lancé son étude d'impact préliminaire de la recommandation de 2012 du CSSC recommandant l'étiquetage sur les packagings cosmétiques de plus de 80 composants de parfums au potentiel allergisant (au lieu de 26 actuellement). Trois options sont à l'étude, dont celle d'un étiquetage électronique. Le BEUC (Bureau Européen des Unions de Consommateurs) a publié ses commentaires, et s'oppose vivement à cette solution.

La position du BEUC

Le BEUC, Organisation des consommateurs européens, se félicite que la Commission européenne ait l'intention d'avancer dans la mise en œuvre de l' [Opinion de 2012 du Comité Scientifique pour la Sécurité du Consommateur \(CSSC\)](#) sur les allergènes de parfumerie dans les produits cosmétiques (SCCS/1459/11). Les allergènes des parfums constituent un problème de santé important et croissant qui affecte des millions de consommateurs en Europe ; à ce titre, tout délai supplémentaire dans l'amélioration de la protection des consommateurs contre les ingrédients parfumants préoccupants est inacceptable. Une information claire et facilement accessible sur la présence d'allergènes parfumants est un outil essentiel pour permettre aux consommateurs allergiques d'adopter une approche préventive. Dans un premier temps, le BEUC insiste donc pour que les 62 allergènes de parfumerie supplémentaires identifiés dans l'avis du CSSC de 2012 soient étiquetés conformément aux règles actuelles du Règlement Cosmétiques, c'est-à-dire, soit déclarés sur les étiquettes des produits, soit sur des dépliants, des étiquettes, etc. (OPTION 2 – Étiquetage “sur l'emballage”).

Le BEUC est en total désaccord avec [la proposition de l'industrie d'introduire un étiquetage électronique](#) car elle irait à l'encontre de l'amélioration de la protection des consommateurs (OPTION 3). Une plus grande transparence sur les allergènes des parfums dans les produits cosmétiques permettrait aux consommateurs de faire des choix éclairés sur la façon de protéger leur santé. Nous insistons néanmoins sur le fait qu'une transparence accrue ne doit en aucun cas faire peser sur le consommateur la responsabilité d'éviter l'exposition. L'UE doit élaborer d'urgence une stratégie visant à réduire au minimum l'exposition des consommateurs aux allergènes parfumants et autres sensibilisants présents dans les produits de consommation, tels que les détergents, les jouets ou les textiles.

Pourquoi est-ce important pour les consommateurs

Les ingrédients de parfumerie sont connus pour pouvoir causer des irritations cutanées ou des réactions allergiques. Une fois qu'une allergie s'est développée, il s'agit d'une affection irréversible qui dure toute la vie et qui peut avoir des effets invalidants. Les fabricants de cosmétiques doivent indiquer la présence des parfums sur leur produit en utilisant le terme “Parfum” ou “Aroma”. Un parfum peut cependant être un mélange allant jusqu'à 100 produits chimiques différents, avec plus de 2 500 ingrédients utilisés aujourd'hui dans les parfums et autres produits cosmétiques parfumés. Néanmoins, seules 26 substances spécifiques (soit moins d'un pour cent), doivent être identifiées sur les produits. Par conséquent, un consommateur souffrant d'une réaction allergique ne peut pas, dans la plupart des cas, identifier l'ingrédient du parfum qui peut en être la cause. Le consommateur ne peut qu'identifier le “parfum” comme étant le problème.

Il est urgent d'accroître la transparence sur les allergènes des parfums grâce via les étiquettes sur les emballages

© CosmeticOBS-L'Observatoire des Cosmétiques, 2019
8 rue Bernard Iské
92350 Le Plessis-Robinson – France

279,58 €
ISBN : 979-10-92544-44-2



info@cosmeticobs.com
cosmeticobs.com